



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°2025/36 du 3 juin 2025

**OBJET : CCAS - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL  
AVENANT CAF A LA CONVENTION D'ACCES A L'ESPACE SECURISE « MON COMPTE PARTENAIRE » ET  
SIGNATURE DU BULLETIN D'ADHESION AU SERVICE D'AIDES FINANCIERES D'ACTION SOCIALE (AFAS)**

L'an Deux Mil Vingt Cinq le Trois Juin à 19h

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sannois, légalement convoqué le Vingt-Six Mai, s'est assemblé au Centre social espace Eliane Chouchena sous la Présidence de Monsieur Bernard JAMET, Président du CCAS.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Bernard JAMET  
Mme Nathalie CAPBLANC  
Mme Martine AUBIN  
Mme Sylvie ENGUERRAND  
M. Roger ROZOT  
M. Nicolas FLEURIER  
Mme Patricia LEDUC  
M. Pierre-Claude MONNIER  
Mme Christine RUNDERKAMP

**ABSENTE AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Mme Isabelle ARPIN à Mme Martine AUBIN

**ABSENTES EXCUSÉES :**

Mme Catherine DUPONT  
Mme Pauline SPINAS-BEYDON

**ABSENTE :**

Mme Yasmina SAIDI

**Secrétaire de Séance :**

Mme Véronique LORQUIN, Directrice du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SANNOIS

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exécutoire en vertu de  
L'article L 2131-1 du code  
Général des Collectivités Territoriales  
Identifiant unique de l'acte : 095-269501615-20250603-DE-36-2025-DE  
A.R. du 16/06/2025  
Publié le 17/06/2025  
Le Président

N° 2025/36 du 3 juin 2025

Bernard JAMET



**OBJET : CCAS - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL  
AVENANT CAF A LA CONVENTION D'ACCES A L'ESPACE SECURISE « MON COMPTE PARTENAIRE »  
ET SIGNATURE DU BULLETIN D'ADHESION AU SERVICE D'AIDES FINANCIERES D'ACTION SOCIALE (AFAS)**

**Le Conseil d'Administration,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles,

**Vu** la délibération n°2017/71 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 30 juin 2017 autorisant le Président à signer la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val d'Oise,

**Vu** la délibération n°2021/66 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 14 décembre 2021 relative à la modification par avenant de l'adresse de la CAF du Val d'Oise,

**Vu** la délibération n°2022/07 du Conseil d'Administration du CCAS en date du 15 février 2022 relative à la modification par avenant de la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » transmis par la CAF,

**Considérant** la demande effectuée auprès de la CAF du Val d'Oise pour la régularisation du nom de l'administrateur suppléant et pour la modification du nombre d'habilitations au service AFAS « Aides Financières d'Action Sociale »,

**Considérant** le projet d'avenant à la convention d'accès à « Mon Compte Partenaire » transmis par la CAF du Val d'Oise,

**Considérant** que ces modifications sont nécessaires au regard des changements intervenus,

**Après en avoir délibéré,**

**Vote(s) Pour : 10**

**Vote(s) Contre : 0**

**Abstention(s) : 0**

**DECIDE :**

**Article 1 : d'approuver** les termes de cet avenant à la convention d'accès à l'espace sécurisé « Mon Compte Partenaire » ainsi que le bulletin d'adhésion au service AFAS « Aides Financières d'Action Sociale ».

**Article 2 : d'autoriser** Monsieur le Président du CCAS ou son représentant à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Val d'Oise, cet avenant ainsi que tout document relatif à ce dossier.

**Article 3 : de préciser** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux présenté à Monsieur le Président du CCAS de Sannois, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise – 2/4 bd de l'Hautil BP 30322 95027 Cergy-Pontoise Cedex dans ce même délai de deux mois par l'intermédiaire de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.

**AINSI DELIBERE,**

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale

**Bernard JAMET**

Maire de Sannois

Vice-Président

Communauté d'Agglomération Val Parisis



**POUR EXTRAIT CONFORME**

La Secrétaire de séance

**Véronique LORQUIN**

Directrice du CCAS

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "V. Lorquin", written over a faint circular stamp.